



Les Nouvelles

Volume 15 — numéro 23 – 27 février 2014

Santé: L'argent suivra le patient

Comme l'écrit Guillaume Bourgault-Côté dans son article paru dans *Le Devoir*, le 21 février 2014, une petite révolution se prépare dans le système de santé québécois. En effet, le gouvernement Marois adoptera un système de financement axé sur les patients. Contrairement au financement actuel, fondé sur un budget global, on financera dorénavant en fonction des patients traités, du type de services fournis et de leur volume. Ce sont 55 millions qu'on prévoit investir sur deux ans afin d'adopter ce virage. Cette méthode déjà implantée dans plusieurs pays implique toutefois que le gouvernement connaisse le coût total d'un traitement, ce que Québec avoue ne pouvoir chiffrer pour l'instant. Si des économies ne sont visées qu'à moyen terme, la méthode permettra tout de même de mesurer la performance et les écarts de coûts entre établissements. Le chef libéral Philippe Couillard et l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux ont accueilli positivement la nouvelle. Le député de Québec Solidaire, Amir Khadir, croit qu'on favorisera ainsi les cliniques privées. Pour lire l'article, suivez ce [lien](#).

Appel de projets

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal lance un appel de projets pour le programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires, volet Action communautaire et action bénévole (SPISC-ACAB). La date et l'heure limite pour déposer votre projet sont le **14 mars 2014 avant 16h30**. Pour connaître les modalités, suivez ce [lien](#).

La quête spirituelle des aînés

Comment trouver un sens à sa vie lorsque la maladie remet en question le sens même de l'existence? Apprendre à identifier les besoins spirituels et religieux des aînés et les accompagner dans le respect de leurs choix et valeurs, c'est ce que propose Bruno Bélanger, M. A. théologie et sciences sociales. L'événement se tiendra le **19 mars 2014 à 19h**, au Centre St-Pierre. Il est possible de s'inscrire par téléphone au 514-524-3561, poste 600 ou par [internet](#).

Décider de ses soins

Le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke publie un guide intitulé *Guide de réflexion en contexte de maladie grave et de fin de vie. Décider des objectifs de soins*. Le guide explore différents aspects de la prise de décision concernant les soins en cas de maladie grave ou de fin de vie. Il est possible de consulter le guide en [version pdf](#), ou de se le procurer par la [boutique en ligne](#).

26^e Colloque en faveur des familles et des aînés

L'événement se tiendra du 1^{er} au 3 mai 2014 à Victoriaville. Des instances municipales et des partenaires de communautés de partout au Québec se rencontreront à ce colloque qui mettra à l'avant-plan l'innovation sociale issue de monde municipal. Le thème du vieillissement actif est inscrit au programme. Pour la liste complète des activités ou pour vous inscrire, cliquez [ici](#).

Remplacer son vieux réfrigérateur

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal nous informe que les ménages à faible revenu peuvent obtenir un frigo neuf, tout en réduisant considérablement leur consommation d'énergie. Il en coûtera entre 75\$ et 120\$ aux propriétaires de frigos fabriqués avant 1996 et habitant l'une des zones couvertes par le programme (Montréal). Plus de détails à ce sujet sont disponibles en ligne sur le site [d'Hydro Québec](#).

Les aînés et le couple: Quelques statistiques

Dans un article paru sur le site internet de La Presse, le 24 février 2014, Pierre Saint-Arnaud révèle quelques données publiées par Statistique Canada, sur les couples d'aînés et leur lieu de résidence. On y apprend que la vaste majorité, soit 92% des personnes de plus 65 ans vivaient en ménage privé plutôt qu'en logement collectif en 2011. Bien que la moitié des résidents en logement collectif avait plus de 85 ans, cette proportion est en baisse constante. Entre 1981 et 2001 les plus de 85 ans habitant en logement collectif sont passés de 41 % à 35% chez les femmes et de 29% à 23% chez les hommes. Par contre, le nombre d'aînés divorcés ou séparés est nettement en progression, étant passé de 4% à 12% durant ces 30 dernières années. Pour plus de détails, consulter [l'article](#).

Une maison intelligente pour les aînés

En cette ère de vieillissement des populations à l'échelle mondiale, et de projet d'assurance autonomie chez nous, le maintien à domicile est plus que jamais d'actualité. L'Université de Toulouse offre à ses étudiants et à ses chercheurs une plate-forme d'expérimentation où technologies et sciences humaines se mélangent. Cette maison futuriste vise l'autonomie des personnes âgées ou en situation d'handicap. Concrètement, un simple bouton permet à l'évier, ou à certains meubles de s'abaisser à la bonne hauteur. Même chose pour les placards. Pilulier électronique, chemin lumineux visible la nuit, caméras et tapis muni de capteurs. Bref, tout pour assurer une quasi-autonomie et une sécurité aussi bien physique que psychologique.

Vignette d'accompagnement touristique et loisir

Cette vignette (VATL) accorde la gratuité d'entrée aux personnes qui accompagnent une personne de plus de 12 ans ayant une déficience ou un problème de santé mentale nécessitant un accompagnateur lors de sorties sportives ou culturelles. Pour plus d'information, consulter la vignette en *pièce jointe*.

Version imprimable ci-jointe.

Offre d'emploi ci-jointe